

Vocabulaire — Géopolitique et enjeux mondiaux

Ce qui est noté au contrôle, ce n'est pas le résultat seul : c'est le raisonnement posé, puis le calcul mené jusqu'au bout avec l'unité.

1 Traduire ou définir en anglais, en une formule courte.

- ① a. *a ceasefire* — qui n'est pas un *peace agreement*.
- ② b. *humanitarian aid*.
- ③ c. *to ratify a treaty* — l'intégrer au droit interne, souvent par un vote du parlement.
- ④ d. *an internally displaced person* — elle n'a pas franchi de frontière.
- ⑤ e. *peacekeeping*.

2 Refugee, asylum seeker, migrant ou displaced person ? Choisir et justifier.

- ① a. *refugee* — le **statut** lui a été reconnu, et il **oblige** l'État qui l'a accordé.
- ② b. *asylum seeker* — la demande est **en cours**, le statut n'est pas encore accordé.
- ③ c. *internally displaced person* — aucune **frontière** franchie, donc pas de statut de refugee.
- ④ d. *migrant* — c'est une **description de fait**, sans statut ni demande en jeu.

3 Souveraineté, traités et organisations. Raisonner.

- ① a. Qu'il n'est tenu que par les engagements qu'il a **acceptés**. La **sovereignty** est à la fois le principe du droit international et sa **limite**.
- ② b. **Non**. La signature engage un gouvernement ; la **ratification** intègre le texte au droit interne. Sans elle, l'État n'est pas lié.
- ③ c. **Non** : elles ont une portée **politique** mais n'obligent pas juridiquement.
- ④ d. **Non**. Elle **maintient** ce sur quoi les parties se sont entendues, dans les limites d'un **mandat** défini par les États. D'où des situations où elle est présente sans pouvoir intervenir.
- ⑤ e. Que le droit international repose sur le **consentement** des États, et non sur une autorité supérieure. Chaque réponse ramène à la même chose : rien ne s'impose à un État qui ne l'a pas accepté. C'est ce qui explique à la fois la lenteur de ce droit et sa fragilité.

4 Le choix des mots comme enjeu. Argumenter en anglais et en français.

- ① a. Parce que cela les présente comme relevant d'un **choix** de déplacement, et **affaiblit** ce que les États leur doivent. Le mot déplace la question du droit vers celle de la volonté.
- ② b. Parce que cela rend le mot **inutilisable** là où il protège : si tout déplacement fait un *refugee*, le statut ne désigne plus rien de précis et perd sa force juridique.
- ③ c. Parce qu'il y désigne un **instrument** — embargo, gel d'avoirs, restrictions — et non un **jugement moral**. Le français « sanction » porte une charge que l'anglais n'a pas.
- ④ d. Ses **partisans** y voient une alternative à la **force**. Ses **critiques** soulignent qu'elle atteint souvent les **populations** plus que les dirigeants visés.
- ⑤ e. **Employer le mot exact et dire pourquoi** : nommer le critère qui justifie le choix — fait, demande, ou statut. Une copie qui emploie les termes indifféremment ne décrit pas seulement mal la situation : elle prend position sans le dire.

Corrige-toi toi-même. Compte tes points exercice par exercice : c'est ainsi qu'on voit où l'on perd, et ce n'est presque jamais là où on le croit.

Ce qui est évalué	Points	Ce qui fait perdre le point
Distinguer refugee, asylum seeker et migrant	5 pts	Les employer indifféremment
Réserver displaced person aux déplacements internes	3 pts	L'appliquer à un passage de frontière
Distinguer signer et ratifier	4 pts	Tenir un traité signé pour contraignant
Définir la sanction comme un instrument	3 pts	En faire un jugement moral

Situer les pouvoirs de chaque organisation	3 pts	Prêter aux UN un pouvoir contraignant général
Justifier le choix d'un terme disputé	2 pts	Prendre position sans le dire